

Les élèves de nouveau pris en otages

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4435 - Lundi 26 mars 2018 - Prix : 10 DA

Le bilan s'alourdit à deux morts et un blessé

Effondrement d'une passerelle à Khemis el Khechna

Page 24

Développement des parcs technologiques en Algérie

15 milliards de DA injectés dans les projets de technoparcs

Page 4

Une troisième phase dans la guerre en Syrie ?

Par Mohamed Habili

Après avoir été pendant sept ans un écheveau inextricable, un mélange confus d'intérêts et de calculs impliquant plusieurs parties régionales et non régionales, la guerre en Syrie dans sa huitième année se présente comme un paradoxe : le régime syrien avec l'appui d'alliés qui ne lui ont à aucun moment manqué l'a d'ores et déjà gagnée, mais on n'en voit toujours pas la fin. C'est qu'il y a probablement encore loin d'ici à ce qu'il puisse proclamer la victoire, rétablir son autorité sur l'ensemble du pays, entamer sa reconstruction. Des millions de Syriens attendent de rentrer chez eux, où qu'ils soient pour l'heure, quelque part à l'intérieur de la Syrie ou à l'extérieur d'elle. Il en est bien sûr qui déjà sont de retour, mais le mouvement n'a toujours pas pris l'ampleur qu'il avait revêtu lorsqu'il se faisait dans le sens du départ, de l'exode. Or c'est là le seul signe réellement fiable que la guerre approche de sa fin. Tant que les habitants l'ayant fui ne retournent pas massivement chez eux, celle-ci peut encore avoir de la réserve à dépenser. L'armée syrienne a déjà remporté deux batailles décisives, celle d'Alep, remontant à plusieurs mois, et celle de la Ghouta orientale, qui se termine en ce moment même. Mais bien des endroits du pays échappent à ce jour à son contrôle. La guerre est déjà passée par deux phases. On ne peut exclure qu'elle se prolonge pour un temps indéterminé dans une troisième.

Suite en page 3

Les deux propositions du Collectif Nabni sur la réforme des subventions

Ciblage progressif des ménages démunis ou revenu universel



Lancée par le Premier ministre il y a quelques mois, et récemment appuyée par le ministre des Finances qui a appelé à ouvrir «un dialogue national» vu l'importance du sujet, la question de révision de la politique des subventions s'est invitée hier au siège de Interface-Média (Alger), où le Collectif Nabni a proposé «deux alternatives permettant de couvrir bien plus largement la population avec des risques d'exclusion beaucoup plus faibles des plus démunis» Lire page 2

Visa Schengen

Le Consulat d'Alger annonce une nouvelle procédure

Page 4

Concert promotionnel à Alger

«Pour l'espoir», nouvel opus de Lila Borsali

Page 13

Les deux propositions du Collectif Nabni sur la réforme des subventions

Ciblage progressif des ménages démunis ou revenu universel

■ Lancée par le Premier ministre il y a quelques mois, et récemment appuyée par le ministre des Finances qui a appelé à ouvrir «un dialogue national» vu l'importance du sujet, la question de révision de la politique des subventions s'est invitée hier au siège de Interface-Média (Alger), où le Collectif Nabni a proposé «deux alternatives permettant de couvrir bien plus largement la population avec des risques d'exclusion beaucoup plus faibles des plus démunis».

Par Lynda Naili

A ce titre, l'annonce faite par le gouvernement d'opérer une réforme sur le système actuel des subventions pour laquelle il

Gaz de schiste Le projet d'exploitation «encore en étude»

LE PROJET d'exploitation du gaz de schiste «est toujours à l'étude», a affirmé, hier à Oran, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, dans un point de presse organisé en marge de l'ouverture du 8^e Salon international sur l'industrie pétrolière et gazière (NAPEC). «Le projet de l'exploitation du gaz de schiste est encore à l'étude», a déclaré le ministre, ajoutant que le sujet «n'est pas à l'ordre du jour» et que le début de l'exploitation «ne peut pas commencer avant cinq ou dix ans». M. Guitouni, qui a présidé la cérémonie d'ouverture du NAPEC, a souligné, dans son allocution d'ouverture, que l'Algérie qui étudie les possibilités pour l'exploitation du gaz de schiste, comme beaucoup d'autres pays, recèle un potentiel important, occupant la troisième place mondiale en matière de réserves. Le ministre de l'Energie a expliqué, à ce propos, que l'Algérie est en train de rassembler toutes les données concernant les gisements et l'exploitation de gaz de schiste avant de se décider de se lancer dans ce domaine. «Nous étudions toutes les questions qui concernent le projet d'exploitation du gaz de schiste, notamment s'agissant des conditions de développement de cette ressource et des technologies liées à son exploitation, en plus de l'efficacité économique et la protection de l'environnement, des ressources hydriques et de la population», a souligné M. Guitouni. Le ministre a, par ailleurs, souligné que son secteur œuvre pour le développement des opérations d'exploration et l'exploitation des gisements énergétiques en mer, ajoutant que la préparation de cette nouvelle étape avance bien.

K. L.

a fait état du lancement, en 2019 dans une wilaya-pilote, du premier jalon d'un programme de transferts monétaires ciblés, censé compenser les pertes de pouvoir d'achat issues des baisses des subventions, le think-tank national Nabni (Notre Algérie bâtie sur de nouvelles idées), apportant sa contribution sur la question, a rendu hier public son dernier rapport sur la réforme des subventions, intitulé «Réforme des subventions et compensation des pertes de pouvoir d'achat - Inventer le modèle algérien de transferts monétaires directs».

A ce titre, considérant que «le gouvernement fait fausse route et que l'option choisie n'est pas adaptée à notre contexte et porte en elle le risque d'exclure une grande partie des ménages vulnérables qui auront le plus besoin de transferts», le Collectif estimera, en effet, que «nos politiques sociales ont permis de faire figurer l'Algérie parmi les pays les plus égalitaires, aussi importer des modèles de redistribution de pays plus inégalitaires n'est pas concevable». Prônant ainsi «une solution algérienne construite et adaptée au contexte national». «Il s'agit d'innover et d'inventer un système de transferts monétaires qui réponde à nos impératifs et à notre contexte», ajoutera le think thank qui pour cela propose «deux alternatives innovantes et originales, généralisables dès 2019» pour mener une réelle réforme des subventions et de transfert pour accompagner, en veillant sur le principe d'équité sociale, les 40% d'Algériens aux plus bas revenus. De ce fait, les deux possibi-



Ph/E. Soraya/J. A.

lités proposées par Nabni dans son rapport comme alternatives à l'actuelle politique de subventions, et dont le choix fera appel à un débat national, la première dénommée «Ciblage progressif» des 40% des ménages les plus démunis, et ce, seulement sur le principe d'une déclaration. Ce qui, argumentera le Collectif, outre de «permettre un taux de couverture de 90% des démunis dès 2020, exclura progressivement les bénéficiaires indus des subventions à mesure que se construit une base nationale d'information sociale». Sur cette première suggestion, il sera souligné que «la phase de transition vers ce système de ciblage nécessitera des taux d'erreurs d'inclusion initialement élevés, qui baisseront à mesure que les bénéficiaires indus seront identifiés par un système d'information fiable, développé en parallèle». D'autre part, la deuxième option proposée par

Nabni est celle de recourir au système du revenu universel individuel, pour quasiment tous les citoyens, à l'exclusion des plus riches, sur une base uniquement déclarative. Il s'agit, expliquera le Collectif, d'«un complément de revenu régulier, sans condition et quelle que soit leur situation familiale ou leur niveau de vie. Il vise à couvrir au moins 90% des citoyens au plus tard en trois ans, et de verser un transfert avec unique condition d'avoir un compte bancaire et de disposer d'une carte nationale d'identité biométrique». Ce moyen, poursuivra Nabni, «permettra aussi de repenser le filet social et d'assurer à tout citoyen, sans condition, un filet social minimum et un complément de revenu lui permettant plus d'autonomie et plus de protection face aux aléas de la vie et du monde du travail». «A court terme, le programme toucherait 41,1 millions de citoyens, dont

12,3 millions d'enfants de moins de quinze ans, pour un transfert mensuel moyen d'environ 2 000 DA par individu», estimera le Collectif.

Ainsi, à la question de savoir quelle solution choisir, Nabni dira que «ces deux options se rejoignent sur un objectif commun : compenser rapidement et largement les plus démunis et éviter de prolonger le statu quo sous prétexte qu'il faut du temps pour préparer le ciblage (...) Ces deux options ne diffèrent que par rapport au coût d'erreur d'inclusion à payer pour pouvoir couvrir efficacement et sans exclusion les plus démunis que l'on veut atteindre de manière prioritaire». A cela, ajoutera le Collectif, «les deux options proposées généreraient des économies budgétaires considérables tout en protégeant une part bien plus large de la population que ce que propose le gouvernement».

L. N.

Affaire village «Taline» à Tipasa

Report du procès à la semaine prochaine

Le tribunal de Tipasa a prononcé hier, pour la 3^e fois consécutive, le report de l'examen de l'affaire du «village Taline» à la semaine prochaine, à la demande de la défense. Selon l'acte d'accusation, les mis en cause (dont six arrêtés et deux en fuite) dans cette affaire, ayant eu pour théâtre les monts Chenoua, où un chimérique projet de village touristique du nom de «Taline» devait voir le jour, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation d'«escroquerie», «atteinte aux biens fonciers», «déforestation», «construction sans autorisation» et «faux et usage de faux dans des documents officiels». Lors de l'audience publique consacrée à cette

affaire, le tribunal a prononcé un report de l'examen de cette affaire dite «village Taline», à la demande de la défense, et ce pour la 3^e fois consécutive, en application des procédures judiciaires, a indiqué à l'APS l'un des membres de la défense. A noter que plus d'une soixantaine de personnes (entre accusés, victimes et témoins) ont été citées à comparaître dans cette affaire, par le tribunal de Tipasa. Cette affaire, qui avait défrayé la chronique à l'époque, remonte à septembre dernier, lorsque le groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Tipasa a rendu public un communiqué dans lequel il signale la mise hors d'état de nuire d'une bande

de malfaiteurs composée de 6 individus, qui escroquait leurs victimes en leur vendant des parcelles de terrain avec de faux papiers en exigeant des acheteurs d'édifier des constructions selon un cahier des charges défini. Sachant que plus de 200 actes nuls de transfert de propriété ont été établis de cette façon, a-t-on indiqué dans un communiqué. Les mis en cause dans cette affaire exploitaient les réseaux sociaux, où ils faisaient des annonces de création d'un village touristique du nom de «Taline», accompagnées d'un numéro de téléphone, auquel répondait l'un des gérants du «projet» qui se chargeait également d'accueillir et d'accompa-

gnier les victimes vers le site d'implantation du dit «village», tout en leur montrant des actes et des plans fictifs. Pour participer au projet, la victime devait déboursier une somme de 50 000 DA contre un reçu, en attendant de verser le reste du montant fixé après une vingtaine de jours. Les prévenus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tipasa puis déferés devant le juge d'instruction qui a ordonné leur mise en détention préventive pour «escroquerie», «atteintes à des biens fonciers», «déforestation», «construction sans autorisation» et «faux et usage de faux dans des documents officiels».

Safy T./APS

Le Cnapeste entame en avril une grève cyclique de deux jours

Les élèves de nouveau pris en otages

■ Au terme de son conseil national organisé dans la soirée de samedi 24 mars, le Cnapeste a décidé de renouer avec le mouvement de protestation. En effet, les enseignants entameront une grève cyclique de deux jours par semaine après les vacances de printemps, a déclaré le coordinateur de l'organisation syndicale, Salim Welha.

Par Thinhinene Khouchi

Dès la rentrée du troisième trimestre, les enseignants seront en grève cyclique de deux jours par semaine. «Par ces décisions, les enseignants ont voulu exprimer leur rejet de la politique adoptée par le ministère vis-à-vis de leur syndicat», avait expliqué le porte-parole du conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation, Messaoud Boudiba. Le porte-parole du Cnapeste a fait savoir que depuis un moment «des syndicalistes du Cnapeste font l'objet d'une campagne d'intimidation de la part des directeurs de l'éducation au niveau des wilayas». Selon lui, ces responsables ont reçu des instructions afin de restreindre les activités de ces syndicalistes, ce qui a compliqué, d'autant plus, les rapports entre le Cnapeste et le ministère de l'Éducation nationale. Pour rappel, la dernière réunion entre le Cnapeste et le ministère de l'Éducation nationale remonte au 11 mars. À l'issue de cette rencontre, les deux parties n'ont pas trouvé de terrain d'entente et parmi les points de désaccord «les ponctions sur salaires des enseignants grévistes». S'agissant de ce point-là, Benghebrat avait procédé à la ponction de 20 jours sur les salaires des enseignants grévistes et avait proposé pour ce qui est des 10 jours restants, de procéder à leur ponction progressive à raison de trois jours chaque mois ; toutefois le syndicat avait refusé cette proposition et a demandé une annulation totale de la décision de ponction. En outre, lors de la journée de samedi, la ministre de



l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat a tenu sans la présence du Cnapeste, à Alger deux séances de travail avec les partenaires sociaux du secteur dans lesquelles plusieurs points importants ont été examinés, a indiqué un communiqué du ministère. «La ministre a reçu au siège de son département ministériel les partenaires sociaux en deux séances de travail suite à leur demande», précise la même source. La première séance de travail a réuni les syndicats de (Unpef, Snapest, Satef, SNTE et Cla), tandis que la deuxième a réuni les syndicats du (Snapap, FNTE, Snapap et SNCCOPEN), a ajouté la même source. A cette occasion, la ministre a affirmé l'attachement du ministère «à

poursuivre l'adoption d'une politique de dialogue et de négociation avec les partenaires sociaux», appelant à «la nécessité de veiller au respect de la charte de déontologie du secteur et de s'attacher à l'objectif commun de la communauté de l'Éducation, à savoir parvenir à une école de qualité». Lors des deux séances, il a été procédé à l'examen des préparations pour la rentrée du troisième trimestre de l'année scolaire en cours 2017/2018, outre la consultation lancée par le ministère de l'Éducation nationale concernant la date du déroulement des examens du Baccalauréat ainsi que l'évaluation de l'application de la charte de déontologie du secteur de l'Éducation nationale. Ils ont

également abordé «l'organisation d'une journée parlementaire sur la référence nationale et de l'évaluation par le ministère de l'Éducation nationale», ainsi que «la poursuite du travail des commissions œuvrant sur les dossiers suivants: les statuts, la fixation des quotas pédagogiques à la promotion, les œuvres sociales» outre «l'examen et l'enrichissement des projets des résolutions relatives aux différents conseils au niveau des établissements de l'éducation dans le cadre d'une commission mixte et la constitution d'un groupe de travail chargé de proposer des thèmes de formation au profit des syndicalistes en coopération avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale». T. K.

Ambassade d'Algérie à Lausanne

Hommage à Charles-Henri Favrod, facilitateur des négociations d'Evian

Une cérémonie en hommage au journaliste et écrivain suisse, Charles-Henri Favrod, ami de la révolution algérienne, décédé le 15 janvier 2017 à l'âge de 89 ans a été organisée samedi par l'ambassade d'Algérie en Suisse au Palais de Rumine à Lausanne. Cette cérémonie qui coïncide avec la célébration du 56^e anniversaire de la journée de la Victoire, se veut une reconnaissance à la diplomatie suisse et à Charles-Henri Favrod, pour le rôle joué en tant que facilitateur des contacts entre le GPRA et les autorités françaises, lors des négociations d'Evian, qui ont abouti au cessez-le-feu, le 19 mars 1962, et à la proclamation de l'indépendance de l'Algérie. La cérémonie s'est déroulée en



présence d'une nombreuse assistance, dont des personnalités politiques suisses, la famille

du défunt et des membres de la communauté algérienne établie en Suisse. Elle a été marquée

par des allocutions prononcées par l'ambassadeur d'Algérie, les représentants du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et du Conseil d'Etat du canton, les amis et les membres de la famille du défunt, ainsi que par la projection d'un film documentaire retraçant la vie de Charles-Henri Favrod et le rôle qu'il a joué en tant que facilitateur des négociations d'Evian. A cette occasion, l'ambassadeur M. Guendil a salué la présence de nombreux compatriotes qui ont trouvé l'hospitalité dans ce «généreux pays» et qui sont les «dignes représentants» d'une Algérie «ouverte sur le monde, solidaire et attachée aux valeurs universelles». Il convient de rappeler que suite au décès de Charles-Henri Favrod, le prési-

LA QUESTION DU JOUR

Une troisième phase dans la guerre en Syrie ?

Suite de la page une

Lors de la première, c'était la rébellion dans sa diversité qui avançait sur tous les fronts, et le régime qui partout reculait. Partout, l'armée syrienne et ses alliés, au nombre desquels ne se comptaient pas alors les forces russes, se repliaient en quelque sorte sur leurs derniers retranchements. Damas elle-même pouvait tomber, ce qui le cas échéant aurait constitué la fin du régime. La deuxième phase a commencé avec l'intervention directe de l'armée russe dans le conflit, au troisième trimestre de 2015. Alors les rôles se sont inversés : les forces syriennes sont passées à l'offensive, et celles de la rébellion à la défensive. Cette phase se termine en ce moment même, avec la reprise de la Ghouta orientale, bien que les groupes rebelles tiennent encore quelques positions éparpillées à travers le pays, tout affaiblis qu'ils soient. Si la guerre doit passer par une troisième phase, ce sera de toute façon sans eux. Tout s'est passé comme s'ils s'étaient effacés pour céder à la fois leur place et leur rôle à d'autres acteurs : les Américains, les Turcs et les Kurdes syriens. Ce sont eux trois qui maintenant empêchent l'armée syrienne de reprendre le contrôle de tout le pays, de proclamer sa victoire. Lors des deux premières phases, c'était en fait la même guerre qui se développait. Il en sera différemment au cours de la troisième, qui bientôt va pouvoir commencer, à supposer que ce ne soit pas déjà le cas. Ce qu'il y avait de commun dans les deux premières phases, c'est qu'elles constituaient les deux temps d'une même guerre par procuration. La disparition de Daech, suivie de celle des différents groupes rebelles, c'est comme un écran qui en tombant laisse voir d'autres parties prenantes, se tenant à visage découvert quant à elles. Encore convient-il de préciser : de ces trois nouveaux-anciens protagonistes, il n'y a en réalité qu'un seul qui soit indépendant, ce sont les forces américaines stationnées depuis seulement l'année dernière sur le territoire syrien, et qui ont déjà montré de quoi elles étaient capables quand on les menaçait. Les Turcs, qui entendent occuper à peu près tout le nord de la Syrie, et les Kurdes, qui veulent se tailler un Etat à l'est de l'Euphrate, entendent pour ainsi dire jouer leur partition au cours de cette troisième phase de bout en bout sous le parapluie américain. Que celui-ci vient à leur manquer, et ils seront obligés de ravalier leurs ambitions.

M. H.

dent de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait adressé un message de condoléances à la famille et aux proches du défunt.

Hani Y.

Développement des parcs technologiques en Algérie

15 milliards de DA injectés dans les projets de technoparcs

■ Un financement de 15 milliards de dinars a été alloué à l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques par le Fonds national d'investissement, dans le cadre du plan d'action portant parachèvement de ses quatre technoparcs, a indiqué le directeur de l'agence, Abdelhakim Bensaoula.

Par Ghania T.

«L'ANPT vient d'acquiescer un prêt du FNI d'un montant de 15 milliards de dinars, après approbation par le Conseil des participations de l'Etat, en janvier dernier, du programme de développement des infrastructures de l'agence», a précisé M. Bensaoula dans un entretien à l'APS, ajoutant que le plan d'investissement présenté au CPE prévoit le remboursement anticipé de la dette contractée auprès du FNI «avant l'échéance 2030». Ce plan d'investissement prévoit un budget de 6 milliards de dinars pour le parachèvement de certaines structures du cyberparc de Sidi Abdellah à Alger, 4 milliards de DA pour le technoparc d'Annaba, un montant de 2,5 milliards de DA pour le projet de réalisation du technoparc d'Oran et plus de 2 milliards de DA pour celui de Ouargla, a-t-il détaillé. Il a indiqué que le plan d'investissement prévoit, dans une première phase, la réalisation d'infrastructures collectives et productives appelées à générer des revenus permettant de réinjecter une partie des bénéfices dans la poursuite des projets de construction programmés. Ce montant de 15 milliards de DA, répartis entre les quatre technoparcs, vise à augmenter les capacités d'accueil et d'hébergement dédiées aux entreprises et les start-up activant dans les TIC. Concernant le cyberparc de Sidi Abdellah, il a indiqué que sur les 6 milliards de DA qui lui sont dédiés, 2 milliards de DA concerneront le parachèvement du projet de réalisation de deux tours et d'un auditorium de 600



PHOTO: R. L'ANPT en 2017. «C'est la première fois, depuis sa création en 2004, que l'ANPT réalise des résultats financiers positifs en 2017 avec 38 millions de DA de bénéfices et des créances de 40 millions de DA, contre 15 millions de dinars de bénéfices et des dettes de 30 millions de DA en 2016, et ce, grâce à une gestion efficace de ses services», a-t-il précisé.

Il a expliqué que ces résultats ont été possibles grâce une politique entamée en 2015, sous l'égide de la tutelle, avec pour objectifs l'optimisation du fonctionnement de l'agence, en ciblant les activités clés, indiquant que cette démarche a ainsi permis à l'agence de «fonctionner désormais sur fonds propres».

Il a fait savoir que l'ANPT, qui avait auparavant toujours besoin d'un apport de l'Etat pour couvrir les charges, a réussi à inverser la tendance, démontrant ainsi que «l'idée de technoparc en Algérie est économiquement viable, pouvant fonctionner sans subvention de l'Etat».

M. Bensaoula a expliqué que l'agence engrange de l'argent à travers ses activités lucratives portant sur l'hébergement des entreprises, la diversification de ses services de conseil et d'accompagnement mise à la disposition des PME/PMI, de déploiement de solutions informatiques, de conception d'équipements informatiques et de réalisation d'infrastructures de télécommunications et d'informatiques. «Une partie de l'argent gagné par l'ANPT est réinvestie pour accompagner gratuitement les startups», a-t-il relevé.

G. T./APS

places en centre d'affaires, initialement destinés à être un hôtel et dont les gros œuvres ont été achevés il y a plusieurs années. «Un data center commercial est également prévu au cyberparc de Sidi Abdellah», a-t-il annoncé, expliquant que ce projet compte un bâtiment qui va héberger tout l'équipement de stockage et traitement de données dédiés aux PME et PMI ainsi que les start-up installées au niveau du cyberparc et «qui trouvent actuellement des difficultés à déployer leurs solutions». Pour ce qui est du technoparc d'Annaba, M. Bensaoula a annoncé qu'«un mini-multilocataire et un incubateur seront opérationnels au mois de mai prochain» dans cette ville. «Un projet de réaménagement ou de remise en état de bâtiments déjà existants (qui appartenaient à l'entreprise SIDER et repris par l'ANPT en 2011) est en cours afin de les exploiter dès mai prochain», a-t-il

relevé, ajoutant que l'ANPT a prévu «un espace de 2 000 m² qui va être mis à la disposition de micro-entreprises». S'agissant du technoparc d'Oran, il a indiqué que l'ANPT n'attendait que le prêt du FNI pour relancer les travaux de réalisation de ce projet stratégique pour la région. «Le lancement des travaux de réalisation de ce technoparc est imminent. Le projet sera réalisé sur un terrain vierge situé à proximité de l'université», a-t-il précisé, soulignant qu'«il ne reste qu'une question administrative à régler (permis de construire) pour entamer le projet». Sur le technoparc de Ouargla, le DG de l'ANPT a fait savoir que des discussions «sont en cours» avec l'administration locale «pour délimiter la parcelle de terrain prévue à cet effet afin d'entamer les travaux qui débiteront au courant de cette année». Il a annoncé également que l'ANPT est en train de

renforcer ces infrastructures en équipements, notamment ses incubateurs comme celui de Bordj Bou Arreridj et de Sidi Bel-Abbès «qui seront opérationnels avant la fin du mois de juin prochain», rappelant que l'incubateur d'Oran est opérationnel depuis déjà une année. M. Bensaoula a indiqué, en outre, que son agence est en train de prospecter avec des universités pour la mise en place d'incubateurs TIC à leurs niveaux. «Nous avons été saisis par les universités de Mascara, Constantine et Guelma pour implanter des incubateurs à leurs niveaux», a-t-il précisé.

Résultats financiers «positifs» en 2017 grâce à une gestion efficace de l'agence

Par ailleurs, M. Bensaoula s'est félicité des résultats financiers «positifs» enregistrés par

Visa Schengen

Le Consulat d'Alger annonce une nouvelle procédure

De nouvelles procédures et une démarche détaillée pour le dépôt des dossiers de visa sont annoncées. Le Consulat général de France à Alger informe que les demandeurs résidant dans la circonscription consulaire d'Alger devront désormais enregistrer leur demande de visa sur le nouveau portail de «France-Visas», avant de prendre un rendez-vous sur le site du nouveau prestataire VFS Global. Il annonce également d'importantes évolutions dans la procédure de demande de visas et la prise de rendez-vous pour les résidents de la circonscription consulaire du Consulat général d'Alger. France-Visas informe les demandeurs de visas que la procédure de dépôt des demandes s'effectue impérativement, pour toutes les catégories de demandeurs, en ligne via l'application France-Visas accessible 7 jours sur 7 et 24h/24, depuis un ordinateur ou un terminal mobile. Le respect de cette nouvelle procédure, précise le communiqué de presse du

Consulat général de France à Alger, permettra de présenter, au consulat général, un dossier complet et conforme aux exigences réglementaires pour un traitement efficace et rapide des demandes. Comment déposer une demande en ligne sur France-Visas ? Le demandeur devra remplir le formulaire de demande en ligne de visa court et long séjour avant de l'imprimer, le dater, signer et joindre à son dossier (<https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/mademande-en-ligne>). Une fois la démarche accomplie, le demandeur devra alors prendre rendez-vous pour déposer son dossier de demande de visa dans le nouveau centre de VFS Global à Alger. Le centre sera ouvert à compter du lundi 9 avril de l'année en cours. A compter de cette date, les demandeurs de visas devront se rendre au centre VFS Global d'Alger, situé Route de Dar El Beida (à côté de la pharmacie centrale) - Zone industrielle de Oued Smar - Alger),

(www.vfsglobal.com/France/Algeria). Le consulat informe également que des créneaux de rendez-vous ont d'ores et déjà été ouverts sur le site du nouveau prestataire.

Nouvelle procédure de prise de rendez-vous

La prise de rendez-vous se fera sur le site Web de VFS Global accessible à partir d'un lien depuis le site de France-Visas (www.vfsglobal.com/France/Algeria). L'ensemble de la procédure de prise de rendez-vous, précise le Consulat d'Alger, est détaillée sur le site Internet de VFS Global. Pour être validé, le rendez-vous devra être payé dans un délai de 72h, soit auprès d'une agence du Crédit Populaire d'Algérie, soit en ligne, soit par carte bancaire. (<http://www.vfsglobal.dz/france/alger/pdf/Adresses-CPA-Agencies-Latest.pdf>).

Le dépôt du dossier

Le jour du rendez-vous, le demandeur se rendra au centre VFS Global d'Alger muni des pièces suivantes : son passeport, la lettre de confirmation du rendez-vous, le reçu de la banque, le formulaire imprimé, daté et signé rempli en ligne sur France-Visas, la liste des justificatifs nécessaires obtenue en ligne sur France-Visas, son dossier complet de demande de visa comprenant tous les justificatifs requis par le Consulat général.

Pour le suivi de la demande, le demandeur pourra ensuite suivre l'avancement de sa demande en contactant le centre d'appel de VFS Global au +(213) 41 98 55 08 ou par courriel, du dimanche jeudi de 08h00 à 16h00, à l'adresse suivante : info.francealger@vfshelpline.com.

Louiza Ait Ramdane

Sur les deux premiers mois de l'année

Les importations alimentaires en légère baisse

■ La facture d'importation des produits alimentaires a atteint 1,479 milliard de dollars (md usd) en janvier et février 2018, contre 1,532 md usd durant la même période de 2017.



Par Salem K.

La facture d'importation des produits alimentaires a connu une légère baisse sur les deux premiers mois de 2018, à l'exception des céréales dont les importations demeurent élevées, a appris hier l'APS auprès des Douanes. Globalement, la facture d'importation des produits alimentaires a atteint 1,479 milliard de dollars (md usd) en janvier et février 2018, contre 1,532 md usd durant la même période de 2017, soit une baisse de 53 millions de dollars (-3,46%), détaille le Centre national de l'information et des statistiques des Douanes (Cnis). Représentant plus de 36% des importations alimentaires, les céréales, semoule et farine ont grimpé à 542,8 millions de dollars contre 530,6 millions de dollars (+2,3%). Le café et thé ont également enregistré une légère hausse des importations qui se sont chiffrés à 54,42 millions de dollars contre 54,38 millions de dollars (+0,07%). Quant à la facture d'importation du sucre et sucres, elle a reculé à 172,86 millions usd contre 214,48 millions de dollars, en baisse de plus de 41 millions de dollars (-19,41%).

Même tendance pour le lait et produits laitiers qui ont été importés pour 234,2 millions de dollars en janvier-février 2018 contre 265 millions de dollars en janvier et février 2017, en recul de près de 31 millions de dollars (-11,6%). Concernant les importations des viandes, elles ont dégringolé en s'établissant à 12,25 millions usd en janvier-février 2018 contre 36 millions usd (-66%). Pour les légumes secs et autres, ils ont baissé à 87,72 millions usd contre 91,74 millions usd (-4,4%). En dehors de ces six principaux produits, le reste des produits alimentaires a été importé pour près de 375 millions de dollars en janvier et février 2018, contre près de 400 millions de dollars en janvier et février 2017 (-6%).

Baisse des importations des huiles alimentaires

Concernant les huiles destinées à l'industrie alimentaire (classées dans le Groupe des biens destinés au fonctionnement de l'outil de production), leurs importations ont baissé à 140,21 millions de dollars sur les deux premiers mois de 2018

contre 170,11 millions de dollars sur la même période de 2017, en diminution de près de 30 millions de dollars (-17,6%). Ainsi, la facture globale des produits alimentaires et des huiles destinées à l'industrie alimentaire a coûté 1,62 milliard usd en janvier-février 2018 contre 1,7 milliard usd en janvier et février 2017, en baisse de 4,8%. Par ailleurs, la facture d'importation des médicaments a nettement augmenté en se chiffrant à 338,75 millions usd sur les 2 premiers mois 2018 contre 217,36 millions usd à la même période de 2017, en hausse de plus de 121 millions usd (+55,85%). Pour rappel, de nouveaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises, dont des produits alimentaires, ont été mis en place depuis janvier 2018 dans le but de réduire le déficit commercial et de promouvoir la production nationale. Il a ainsi été décidé de la suspension provisoire d'importation de 851 produits dont des biens alimentaires tels les fromages, yaourt et produits lactés, fruits secs, fruits frais (à l'exception de la banane), légumes frais (à l'exception de l'ail), viandes (à l'exception de certaines catégo-

ries), dérivés de maïs, préparation de viandes, préparation de poissons, sirop de glucose, chewing-gum et bonbons, chocolats, produits de viennoiserie, pâtes alimentaires, dérivés de céréales, conserves de légumes, tomates préparées ou conservées, confitures et gelées, fruits conservés ou préparés, jus, préparations alimentaires, préparations pour soupes et potages, eaux minérales, pigments, arômes, papiers d'hygiène, dextrine et autres amidons. En outre, concernant les mesures à caractère tarifaire prévues par les dispositions de la loi de finances pour 2018, il a été procédé à l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 30% pour le saumon, fruits secs sans coque et autres fruits séchés, épices, sucreries, confiseries, préparations à base d'extraits et d'essence (liquide et autres). Il a également été relevé les droits de douane pour les graines de tournesol, les préparations d'arachides, confiture, compléments alimentaires, sodas, eaux minérales et autres boissons

S. K./APS

Industrie pétrolière et gazière en Afrique du Nord

Ouverture à Oran de la 8^e conférence-exposition

La huitième édition de la conférence-exposition sur l'industrie pétrolière et gazière dans la région de l'Afrique du Nord (Napec) s'est ouverte hier à Oran, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni. Cette manifestation, qui se poursuit jusqu'au 28 mars en cours, dédiée aux différentes activités de l'industrie pétrolière et gazière, connaît la

participation d'une quarantaine de pays, avec la présence de grandes firmes pétrolières et énergétiques internationales, dont les deux compagnies algériennes, Sonatrach et Sonelgaz, aux côtés des groupes internationaux, comme Total, Repsol et Statoil. Initiée par une agence d'événementiel sous le slogan «Succès, défis et vision», cette manifestation économique com-

prend des conférences et des ateliers scientifiques et techniques sur l'ensemble des activités pétrochimiques dans la région nord-africaine, ainsi qu'une exposition avec la participation de plus de 500 exposants. Les préoccupations énergétiques de l'heure, le marché pétrolier, la transition énergétique et les nouvelles technologies en la matière, sont au cœur de ce rendez-vous,

qui se veut également un espace d'échange d'expériences et de savoir et une opportunité d'affaires dans le champ pétrolier. Des experts et des universitaires prendront part à cette manifestation qui propose, au menu, des panels consacrés à la promotion de l'innovation des jeunes promoteurs activant dans le domaine pétrolier et parapétrolier.

Amendement de la loi sur les hydrocarbures
Guitouni :
«Les premières moutures livrées en juillet»

LE MINISTRE de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a annoncé, hier à Oran, que les premières moutures du projet d'amendement de la loi sur les hydrocarbures seront livrées en juillet prochain. «Nous prévoyons la livraison des premières moutures du projet de l'amendement de la loi sur les hydrocarbures, au stade de réflexion, en juillet prochain», a souligné le ministre, lors d'une rencontre avec la presse à l'issue de la cérémonie d'ouverture de la 8^e édition de la conférence-exposition sur l'industrie pétrolière et gazière en Afrique du Nord (NAPEC 2018). La dynamique dans la scène énergétique est en «nette mutation et les marchés ne sont plus les mêmes», a soutenu M. Guitouni, estimant qu'«il n'est pas logique de gérer le secteur des hydrocarbures, dont les cours du marché pétrolier varient entre 60 et 70 dollars, avec la même loi où le pétrole se vendait à 150 dollars». «Ce projet devra introduire de nouvelles dispositions sous forme de mesures d'encouragement en faveur du partenariat et en vue d'assurer une meilleure attractivité», a-t-il dit. L'amendement de cette loi va pouvoir encourager l'exploitation de tous les gisements et l'amélioration de l'exploitation des gisements existants et leur production, notamment dans le cadre du développement technologique, a encore relevé le ministre. «Booster les investissements dans les énergies nouvelles, les énergies renouvelables et les hydrocarbures non conventionnels, figure également parmi les objectifs de ce projet», a-t-il fait savoir. Le ministre a jugé aussi «indispensable» de réviser l'arsenal juridique et fiscal lié au secteur des hydrocarbures en Algérie, devant éliminer les entraves face à l'investissement et pour assurer une attractivité des partenaires. Le ministre de l'Énergie avait présidé la cérémonie d'ouverture de la conférence-exposition (NAPEC 2018), marquée par la participation de près de 600 délégués et exposants, représentant environ une quarantaine de pays.

H. Y.

Tizi-Ouzou/Pour booster l'agriculture de montagne

150 km de pistes, 450 000 arbres fruitiers et renforcement du petit élevage

■ Près de 150 km de pistes, plus de 450 000 arbres fruitiers et le renforcement du petit élevage sont parmi les opérations prévues au titre du programme 2018 de développement de l'agriculture de montagne accordée à la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris du directeur local des services agricoles.

Par Siham N.

Rencontré en marge de la journée sur «Le développement de l'agriculture en zone de montagne» organisée par sa direction, le DSA, Laib Makhoulouf, a indiqué à l'APS que l'enveloppe de plus de 415 millions de DA notifiée à Tizi-Ouzou début de l'année en cours, au titre d'un programme national de promotion et de développement de l'agriculture de montagne, a fait l'objet d'une «déglobulisation et d'une individualisation en fonction des besoins exprimés par les agriculteurs à travers les 67 communes de la wilaya».

Les opérations retenues au titre de cette déglobulisation, portent entre autre sur l'ouverture de 126,5 km de pistes agricoles et l'aménagement de près de 31 autres km. «Ces travaux de désenclavement des terres agricoles auront un impact indéniable sur l'investissement agricole en rendant accessibles les exploitations», a observé M. Laib. Au titre de ce même programme de développement de l'agriculture de montagne, dont le détail des opérations a été rapporté dans le «Bilan d'activité de la wilaya pour l'année 2017 et perspectives», il est aussi prévu la plantation de plus de 266 600

oliviers et le greffage de plus de 66 650 oléastres ce qui permettra d'augmenter le patrimoine oléicole de la wilaya et de revoir à la hausse sa production d'huile d'olive, qui a été, cette saison, de 13 millions de litres, rappelle-t-on.

Le renforcement et la relance des autres cultures fruitières, notamment l'arboriculture rustique, est aussi au menu de ce programme puisqu'il est envisagé la plantation d'un total de 123 580 autres arbres fruitiers dont le cerisier (28 950), le prunier (20 000), l'abricotier (20 000), le figuier (12 000), le grenadier (6 600), le pêcher (12 500), le plaqueminiér (80), l'amandier (10 000), le noyer (3 600) et le caroubier (3 500), selon le même document remis à l'APS.

S'agissant du petit élevage, une des activités pratiquées en zone de montagnes car n'exigeant pas de grands espaces, ce même programme prévoit un total de 100 modules caulicoles et 5715 ruches pleines, selon le même bilan. La journée sur l'agriculture de montagne abritée samedi par le centre de formation professionnelle et d'apprentissage de Ouacifs, a été l'occasion pour les animateurs de la DSA et de l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne (ITMAS) de Tizi-Ouzou, d'expliquer aux agriculteurs et agricultrices présents les bonnes pratiques à adopter en oléiculture (entretien, taille, récolte) et en cuniculture (alimentation, engraissement) pour un meilleur



rendement. M. Makhoulouf a observé que le but des journées d'information et des cycles de formation lancés par la DSA est «d'amener les agriculteurs à corriger certaines incohérences liées à l'itinéraire technique, afin d'augmenter leur rendement et d'améliorer la qualité de leur production». S. N./APS

Mila

Le barrage de Beni Haroun atteint sa capacité de stockage maximale

Le volume d'eau du barrage de Beni Haroun, dans la wilaya de Mila, a atteint récemment sa capacité de stockage maximale estimée à un milliard de m³, a indiqué samedi le directeur des ressources en eau (DRE), Idriss Boukhari.

Les récentes précipitations, a souligné le DRE, ont contribué à soutenir le volume d'eau de ce grand ouvrage hydraulique, le septième en Afrique en matière de capacité de stockage.

Selon l'un des ingénieurs du barrage de Beni Haroun, le niveau d'eau de cet ouvrage dépassait de quelques centimètres le point 200 d'où le déversement naturel du surplus du volume d'eau qui permet de se débarrasser de certaines impuretés présentes dans cet énorme milieu aquatique.

L'opération du rejet d'eau excédentaire du barrage de Beni Haroun s'est poursuivie au cours des dernières années durant la période entre les mois de février et d'octobre de

chaque année, a-t-il dit, ajoutant que la capacité maximale de stockage de cet ouvrage a atteint le seuil requis «tardivement» cette année en raison du manque de précipitations, selon la même source.

Le barrage de Beni Haroun, qui alimente en eau potable 5 millions d'habitants dans 6 wilayas dans l'Est du pays, demeure le plus grand complexe hydraulique en Algérie, inauguré par le Président Abdelaziz Bouteflika en 2004. M. L.

Filières bois et liège à Oran

Création d'un conseil professionnel commun

Un conseil professionnel commun aux filières bois et liège vient d'être créé à Oran, a-t-on appris samedi du directeur de la Conservation des forêts de la wilaya.

La création de ce conseil a eu lieu jeudi dernier lors d'une cérémonie, présidée par le conservateur des forêts de la wilaya d'Oran, Abdelkrim Bouziane, en présence de producteurs, commerçants et d'investisseurs dans les domaines du bois et du liège, d'un huissier de justice, de cadres des directions de commerce, de la direction des services agricoles (DSA) et de représentants de la Banque agricole du développement rural (Badr), a indiqué la même source, signalant que le bureau du conseil est formé de neuf membres.

Le but de cette initiative est d'assurer le développement des filières du bois et du liège pour contribuer à la relance de l'économie nationale, a-t-on souligné. Les pouvoirs publics misent sur le secteur agricole d'une manière générale et le secteur des forêts en particulier, pour s'orienter vers une économie alternative à celle basée sur les hydrocarbures et adhérer

pleinement à la démarche du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, accordant la priorité à l'environnement et les objectifs qui lui sont assignés.

Cette démarche a été renforcée par le nouveau plan du gouvernement adopté par le Conseil des ministres en date du 6 sep-

tembre 2017, qui insiste sur les volets économique, social et environnemental, avec en prime l'instauration de mécanismes pour un renouveau rural à l'effet de participer à l'économie nationale et permettre aux riverains des forêts d'avoir des postes d'emploi et créer de nouvelles activités. Le patrimoine forestier,

réparti à travers le territoire national et estimé à 4,1 millions d'hectares, reste inexploité dans bien des domaines, selon les experts économistes, au moment où l'économie forestière constitue un des clefs du développement. La semaine écoulée a vu également la constitution d'une nouvelle association à

Oran, en présence du conservateur des forêts. Il s'agit du conseil professionnel commun de la filière des plantes naturelles médicinales et aromatiques qui regroupe des artisans, producteurs et commerçants, et est élargi aux médecins, pharmaciens et autres experts dans ce domaine. Ghani Y.

Mostaganem

5 projets d'aménagement de la façade maritime Sidi Medjdoub-Salamandre-Sablettes

Cinq projets d'aménagement de la façade maritime Sidi Medjdoub-Salamandre-Sablettes sont en cours de réalisation à Mostaganem, avec une enveloppe budgétaire de 554 millions de dinars, a-t-on appris samedi du directeur des travaux publics.

Abdelkader Bouazgui a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que ces projets concernent l'aménagement de la façade maritime entre Sablettes et Salamandre et la protection du littoral au niveau de la zone des rochers près du port de pêche et de loisirs, la modernisation et l'élargissement de la route du littoral entre Tijdt et Sidi Medjdoub, ainsi que le projet de réalisation de six terrains combinés de football.

Le même responsable a souligné que le projet d'aménagement et d'amélioration urbaines dans la zone d'expansion touristique des Sablettes dans la commune de Mazaghran, permettra de moderniser les

routes secondaires et la facilitation de la circulation routière au sein de ce pôle touristique qui comprend de nombreux établissements hôteliers et résidences familiales et connaît une circulation automobile très dense durant la saison estivale.

Le taux d'avancement de ce projet, auquel 50 millions DA ont été consacrés, a atteint 40% et sa réception est prévue durant le mois de juin prochain, a précisé le même responsable, ajoutant que le mois de mai prochain verra la réception du projet de protection de la zone des Falaises à Salamandre, après cinq mois de travaux qui avaient pour objectif l'élargissement de la façade maritime près du port de pêche et de loisirs et la création d'une nouvelle aire pour les familles et les touristes, pour une enveloppe budgétaire de plus de 310 millions DA.

En parallèle à ces travaux, la plage dite «La Crique», sise entre Salamandre (com-

mune de Mostaganem) et les Sablettes (commune de Mazaghran), connaîtra une grande opération d'aménagement (20 millions DA) ayant comme objectif la création d'aires de stationnement le long du littoral, ainsi que deux terrains de football et des aires de loisirs et de promenade, a ajouté Abdelkader Bouazgui.

D'autre part, six autres terrains combinés de proximité dotés de gazon artificiel seront réalisés au niveau de la façade maritime, la zone de Salamandre et le pôle touristique des Sablettes, avec une enveloppe budgétaire de 80,5 millions DA.

En outre, la façade-est de la ville de Mostaganem connaît, de son côté, une opération de modernisation et d'élargissement des routes reliant Tijdt à la plage Motreba et la plage Sidi Medjdoub, à laquelle une enveloppe de plus de 93 millions DA a été consacrée, a ajouté la même source. K. L.



FMI

Feu vert pour le versement d'une tranche de prêt à la Tunisie

■ La Tunisie, en difficulté financière après plusieurs années de marasme économique, notamment dû à la chute du tourisme après une série d'attentats en 2015, a obtenu, en mai 2016, un prêt de 2,9 milliards de dollars sur quatre ans du FMI.

Par Mondji D.

Le Fonds monétaire international (FMI) a validé le versement d'une nouvelle tranche de prêt à la Tunisie pour un montant de 257,3 millions de dollars. Cela porte au total les déboursements du FMI à Tunis à 919 millions de dollars dans le cadre du programme d'aide sur quatre ans signé en 2016 en échange de réformes économiques.

La Tunisie, en difficulté financière après plusieurs années de marasme économique, notamment dû à la chute du tourisme après une série d'attentats en 2015, a obtenu en mai 2016 un prêt de 2,9 milliards de dollars sur quatre ans du FMI. Après

examen de l'application du programme de réformes, «les priorités» incluent «la stabilisation de la dette publique sous les 73% du Produit intérieur brut d'ici à 2020», indique le FMI dans un communiqué. L'économie doit favoriser en même temps l'investissement et les dépenses sociales «tout en renversant la tendance récente à l'accélération de l'inflation», poursuit le Fonds.

L'institution ajoute que le système des changes doit être plus flexible pour soutenir les exportations.

En janvier, le FMI s'était défendu de vouloir imposer l'austérité en Tunisie, théâtre de protestations, faute d'amélioration des conditions de vie de la population. M. D./APS



Exploitation illégale des ressources du Sahara occidental

Le statut non autonome des territoires sahraouis réitéré par Mogherini

L'Union européenne (UE) tient informés les entreprises et citoyens européens du statut juridique du Sahara occidental, classé sur la liste des Nations unies des territoires non autonomes depuis 1963, à chaque fois qu'elle est sollicitée, a affirmé la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini. «Lorsqu'elle est approchée par des entreprises et des citoyens européens, l'UE les informe en conséquence du sta-

tut juridique du Sahara occidental, en particulier en ce qui concerne l'exploitation des ressources naturelles», a-t-elle écrit dans sa réponse, au nom de la Commission, à l'eurodéputée Paloma Lopez qui l'interpellait sur la participation d'entreprises européennes à l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental occupé.

La haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité a rap-

pelé, à ce titre, que le Sahara occidental est «un territoire non autonome» dont le statut juridique et politique reste à déterminer, réitérant le soutien de l'UE aux efforts de l'ONU en vue de parvenir à une solution «acceptable» qui «garantira l'autodétermination du peuple sahraoui». «Le Sahara occidental est considéré par les Nations unies comme un territoire non autonome, dont le statut final fait l'objet d'un processus de négociation

mené sous ses auspices», a ajouté la première responsable de la diplomatie européenne.

L'UE, a-t-elle poursuivi, soutient les efforts déployés par le Secrétaire général des Nations unies pour «parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui garantira l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements compatibles avec les principes et objectifs de la Charte des

Nations unies». La députée européenne a exhorté, en effet, l'exécutif européen à «s'assurer que ces sociétés se conforment au droit international et aux décisions de la Cour européenne de justice» qui a conclu en décembre 2016 que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental, soulignant le statut «séparé et distinct» de ce territoire tel que défini dans la résolution 2625 de l'Assemblée générale de l'ONU.

L'eurodéputée Paloma Lopez a mis en exergue un cas avéré de violation du droit européen et international : celui de la compagnie d'énergie finlandaise Wartsila qui a conclu un accord avec le gouvernement marocain pour fournir une centrale électrique de 22MW à Dakhla, située au Sahara occidental occupé.

Le nouveau cas relevé par l'eurodéputée Paloma Lopez témoigne des manquements de l'UE à son obligation de non-reconnaissance d'un territoire illégalement occupé.

En tant qu'Etats tiers, l'UE et ses Etats membres ont en effet l'obligation de ne pas reconnaître, et de ne pas porter assistance à l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc, comme l'avait rappelé, en janvier, l'avocat général de la CJUE.

L'UE et ses Etats membres doivent veiller à ce que leurs relations économiques et commerciales avec le Maroc ne contribuent pas à renforcer l'emprise marocaine sur le territoire sahraoui et ses ressources.

R. M.

Moncef G.

Accord de pêche UE-Maroc

Espagne : un parti galicien exige du gouvernement le respect de la souveraineté du Sahara occidental

Des parlementaires du parti galicien En Marea, formé de la coalition électorale de Podemos et de la gauche unie au Sénat espagnol, viennent d'exiger du gouvernement le respect de la souveraineté du Sahara occidental dans l'accord de pêche entre l'Union européenne (UE) et le Maroc, en appelant devant le sénat la ministre espagnole de l'Agriculture et la Pêche, Isabelle Garcia Tejerina, à expliquer la position du gouvernement sur cette question.

Cette comparution de la ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'environnement devant le Sénat, ont rapporté des médias, permettra à ce groupe politique de défendre le respect de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui interdit l'application de l'accord de pêche au territoire du Sahara occidental et aux eaux y adjacentes.

La CJUE a conclu en février dernier que l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc «ne peut être appliqué aux eaux adjacentes au Sahara occidental car cela constituerait une violation du principe d'autodétermination contenu dans le droit international», a souli-

gné ce groupe politique.

Cependant, a-t-on ajouté, la commission européenne a récemment proposé de renégocier l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc, «ignorant ainsi les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne». La même source a indiqué que cette proposition fera l'objet d'une discussion et d'une approbation des ministres de l'Agriculture des pays européens lors de la réunion de Luxembourg prévue en avril prochain. Par conséquent, la même source exige de connaître la position du gouvernement espagnol dans ce processus de renégociation.

Le même groupe parlementaire a souligné que «le rôle du gouvernement espagnol dans ce processus doit être central, notamment pour protéger la flotte de pêche espagnole et surtout galicienne qui travaille dans les eaux de ce pays africain». Pour ce faire, a-t-on souligné, le gouvernement espagnol devrait dialoguer avec les représentants légitimes du peuple sahraoui.

Le même groupe politique a affirmé que le gouvernement ne devrait pas ignorer le conflit historique de l'occupation du Sahara

occidental par le Maroc, en ajoutant que «ni le gouvernement espagnol ni la commission européenne ne peuvent adopter des positions illégales et contraires aux arrêts de la CJUE».

«Le conflit historique impliquant l'occupation par le Maroc du Sahara occidental ne devrait pas être ignoré de manière irresponsable car ce serait soutenir la violation de la souveraineté et des droits du peuple sahraoui», a-t-on précisé.

Ce groupe parlementaire a en outre enregistré une série de questions écrites à adresser au gouvernement, dont notamment la ministre de l'Agriculture et de la Pêche, lors de la réunion de Luxembourg sur la renégociation de l'accord de Pêche entre l'UE et le Maroc, et défendra «le respect de la décision de CJUE».

L'une des questions est «quand le gouvernement espagnol a-t-il l'intention d'engager des négociations avec les représentants légitimes du territoire sahraoui pour protéger et garantir l'activité de la flotte espagnole et notamment galicienne dans ses eaux?».



États-Unis

Marée humaine contre les armes à feu

■ Plus d'un million de personnes, dont de nombreux jeunes, sont descendues samedi dans la rue dans plusieurs villes des États-Unis, pour une manifestation historique contre les armes à feu après la tuerie dans un lycée de Floride qui a fait 17 morts. D'origine spontanée, cette initiative est devenue la plus grande manifestation contre les armes de l'histoire des États-Unis.

Par Rosa C.

«Vous les élus, représentez la population ou partez !», a lancé Cameron Kasky, un lycéen de 17 ans ayant survécu au massacre, à la marée humaine de quelque 800 000 personnes rassemblée dans les avenues entre la Maison-Blanche et le Capitole à Washington, selon les organisateurs cités par NBC. A New York, ils étaient 175 000 dans les rues, selon le maire Bill de Blasio. Et plus de 800 marches se sont déroulées dans d'autres villes des États-Unis et dans le monde avec, partout, les jeunes comme force d'impulsion. «Plus jamais ça!» était le mot d'ordre fédérant ces adultes et adolescents, révoltés par la répétition des fusillades dans les écoles. Ils ont crié leur frustration, alimentée par l'inaction des législateurs et des pouvoirs publics, réticents à agir contre la National Rifle Association (NRA), le puissant lobby des armes. «Faisons primer les USA sur la NRA», a

lancé à Washington David Hogg, un lycéen devenu l'un des porte-voix du mouvement, en appelant à se mobiliser dans les urnes. «Ces enfants ont raison. Ils disent en substance que la NRA paie ces Républicains», le parti du président Donald Trump qui contrôle actuellement le Congrès, accuse Jeff Turchin, un retraité de 68 ans venu de New York manifester à Washington. L'événement national, baptisé «March for Our Lives» («Marchons pour nos vies»), est une réaction au massacre le 14 février de 17 personnes dans un lycée de Floride. Nikolas Cruz, un jeune de 19 ans, avait déchargé son fusil semi-automatique AR-15 sur des lycéens et des adultes du lycée Marjory Stoneman Douglas de la ville de Parkland, au nord de Miami, dont il avait été exclu pour «raisons disciplinaires». Cristallisant l'émotion, la petite-fille de Martin Luther King, âgée de seulement 9 ans, a lancé un appel vibrant, suscitant l'admiration des manifestants. S'inspirant du célèbre

discours de son grand-père, Yolanda Renee King a lancé: «Je fais un rêve dans lequel trop c'est trop. Il ne devrait pas y avoir d'armes dans ce monde». A New York, Atlanta, Chicago, Dallas, Houston, St. Paul Nashville, Seattle ou Los Angeles mais aussi notamment à Londres, Montréal, Ottawa ou Edimbourg, les habitants sont sortis en nombre. La possibilité de détenir une arme à feu est considérée par des millions d'Américains comme un droit constitutionnel aussi fondamental que la liberté d'expression. Cependant, cette fois, la tuerie commise par un ancien élève perturbé psychologiquement dans la ville de Parkland a soulé des lycéens s'identifiant comme «survivants»: depuis cinq semaines, ils sont omniprésents dans les médias. Dans un autre moment fort à Washington, Emma Gonzalez, une lycéenne rescapée des tirs à Parkland devenue l'un des fers de lance de ce mouvement anti-armes, a rendu un hommage bouleversant à ses camarades disparus. En larmes, la lycéenne a ensuite conservé le silence durant quatre minutes et demi sur scène pendant que certains dans la foule criaient «Nous sommes avec toi Emma». Les armes font plus de 30 000 morts par an aux États-Unis, où la jeunesse scolarisée est parfois présentée comme la «génération mass shooting» ou la «génération



Columbine», du nom d'une école secondaire du Colorado où deux élèves ont tué douze de leurs camarades de classe et un professeur en 1999. Ces jeunes ont vécu la totalité de leur scolarité avec cette menace permanente, spécifique aux États-Unis. Année après année, ils ont vu leurs élus faire la sourde oreille ou, récemment, le président Donald Trump proposer d'armer leurs enseignants. «Nous sommes les gens qui ont peur d'aller à l'école tous les jours parce que nous ne savons pas si nous serons les prochains», a rappelé Lauren Tilley, 17 ans, venue spécialement de Californie pour l'événement. Dans le rassemblement géant au cœur de la capitale fédérale, une forêt de pancartes

affichaient des slogans tels que: «J'enseigne avec des livres, non des armes» ou «Votre droit à détenir une arme ne l'emporte pas sur mon droit à rester vivant». «Notre message, c'est que nous n'allons pas rester silencieux, nous allons continuer à nous battre», a assuré Lauren. Le mouvement est soutenu par de nombreuses personnalités. Ariana Grande, Jennifer Hudson, Demi Lovato et Miley Cyrus sont ainsi montées sur la scène dressée à Washington sur Constitution Avenue. Parmi les autres vedettes soutenant les lycéens de Parkland figurent Justin Bieber, George Clooney, Steven Spielberg, Justin Timberlake ou Oprah Winfrey.

R. C.



Points chauds

Préoccupation

Par Fouzia Mahmoudi

Emmanuel Macron a dès le début de sa présidence développé une relation particulière avec Ankara, faite de bonne entente cordiale mais de critiques lorsque cela s'avère nécessaire. Et justement au cours d'un entretien téléphonique, le président français a exprimé auprès de Recep Tayyip Erdogan sa «préoccupation» au sujet de l'offensive menée par la Turquie dans l'enclave syrienne d'Afrine et a souligné la «nécessité de permettre le plein accès de l'aide humanitaire», selon l'Élysée. Le président français «a rappelé l'importance stratégique de notre partenariat avec la Turquie, en particulier sur la lutte contre le terrorisme et l'ensemble des crises régionales, ainsi que notre attention aux intérêts de sécurité de la Turquie, notre alliée au sein de l'Otan», a ajouté la présidence française. Le locataire de l'Élysée a en outre «souligné que la France avait très clairement exprimé sa préoccupation dès le lancement de l'intervention militaire turque dans le canton d'Afrine, la nécessité de permettre le plein accès de l'aide humanitaire aux populations civiles et de donner la priorité absolue à la lutte contre l'État Islamique qui est pour la France un enjeu de sécurité nationale». Ankara a lancé le 20 janvier une opération militaire contre l'enclave d'Afrine, dans le nord-ouest de la Syrie, pour en déloger les Unités de protection du peuple (YPG), une milice considérée comme «terroriste» par Ankara mais alliée des États-Unis dans la lutte contre l'EI. La Turquie et ses supplétifs rebelles syriens ont pris le contrôle dimanche dernier de l'ensemble de l'enclave. «Au vu de la grave dégradation de la situation, et de l'escalade consécutive aux interventions de la Russie, de l'Iran et de la Turquie, le président de la République a appelé l'ensemble des acteurs engagés sur le terrain à respecter sans délai l'arrêt des hostilités dans toute la Syrie et à construire une solution politique durable», poursuit l'Élysée. Sur ces bases, le président de la République a souhaité, en accord avec son homologue turc, que des échanges approfondis et intenses se poursuivent dans les prochains jours sur la Syrie. Il a également exprimé sa volonté de poursuivre le dialogue étroit avec la Turquie sur la situation au large de Chypre et en mer Égée, conclut l'Élysée dans son communiqué. Erdogan avait exprimé vendredi, selon une source présidentielle turque, sa «gêne» vis-à-vis des «propos infondés» tenus au sujet de l'offensive menée par la Turquie dans l'enclave syrienne. Erdogan avait également répété à Macron que l'opération menée en Syrie vise à «écarter les menaces contre la sécurité nationale turque» et à «assurer la paix» dans la région. Reste à savoir si Paris osera se faire plus critique des débordements exponentiels du président turc ou si les critiques possibles sont limitées pour maintenir une entente cordiale avec Erdogan. F. M.

Yémen

Trois ans de guerre depuis l'intervention de la coalition arabe

Rappel du conflit au Yémen depuis l'intervention d'une coalition arabe sous commandement saoudien en mars 2015 pour soutenir les forces pro-gouvernementales et repousser l'avancée des rebelles Houthis.

La guerre a fait près de 10 000 morts et plus de 53 000 blessés. Elle a provoqué la pire crise humanitaire actuelle dans le monde, selon l'ONU. Plus de huit millions de Yéménites sont confrontés à des risques de famine dans ce pays d'un peu moins de 30 millions d'habitants, le plus pauvre du Moyen-Orient.

Le 26 mars 2015, neuf pays dirigés par l'Arabie saoudite lancent une opération aérienne pour contrer l'avancée des rebelles Houthis vers le sud du Yémen. Originaires du nord, les Houthis, issus de la minorité zaidite (branche du chiisme) sont appuyés par l'Iran qui nie toutefois toute aide militaire. Ces rebelles, alors alliés à Ali Abdallah Saleh, président du Yémen jusqu'en 2012, tenaient déjà Sanaa, la capitale, depuis septembre 2014 ainsi que de larges parties du pays. Le président Abd Rabbo Mansour Hadi, qui avait fui à Aden (sud), se

réfugie à Ryad, la capitale saoudienne. En juillet, le gouvernement annonce la «libération» de la province d'Aden (sud), premier succès des forces loyalistes appuyées par la coalition. Jusqu'à la mi-août, celles-ci parachèvent la reprise de cinq provinces méridionales, mais peinent à les sécuriser face à la présence d'Al-Qaïda et du groupe État islamique (EI). En octobre, les forces gouvernementales reprennent le contrôle du détroit de Bab al-Mandeb, par où transite une bonne partie du trafic maritime mondial. Le 7 janvier 2017, les forces gouvernementales appuyées par la coalition déclenchent une opération dans l'ouest pour reprendre les zones bordant la mer Rouge. Le 23 août 2017, la direction des Houthis qualifie de «traître» l'ex-président Saleh pour les avoir présentés comme des «miliciens». Fin novembre, la crise dégénère à Sanaa, où de violents combats éclatent entre alliés. Ali Abdallah Saleh est tué début décembre par les rebelles qui en profitent pour renforcer leur emprise sur la capitale. En novembre 2017, l'Arabie saoudite annonce avoir intercepté et détruit près de Ryad un missile

ballistique. Les rebelles affirment avoir tiré le missile vers l'aéroport de la capitale saoudienne. Ryad accuse Téhéran, qui dément, d'être derrière cette «agression directe». Deux autres missiles seront interceptés dont un que les rebelles disent avoir tiré contre une résidence officielle du roi Salmane. Fin avril 2017, l'ex-gouverneur d'Aden, Aidarous al-Zoubaidi, est limogé par le président Hadi. Le 11 mai, M. Zoubaidi annonce la mise en place d'un «Conseil de transition du Sud», autorité parallèle dominée par des séparatistes. Le 28 janvier 2018, des forces séparatistes s'emparent du siège transitoire du gouvernement à Aden après des affrontements meurtriers avec l'armée loyaliste. Deux jours plus tard, elles prennent le contrôle de la quasi-totalité d'Aden. Plusieurs raids imputés à la coalition ont fait de nombreuses victimes civiles, notamment sur une salle de mariage à Mokha (sud-ouest) le 28 septembre 2015 (131 morts), la coalition a démenti être impliquée) et lors d'une cérémonie funéraire à Sanaa le 8 octobre 2016 (140 morts, plus de 500 blessés).



Concert promotionnel à Alger

«Pour l'espoir», nouvel opus de Lila Borsali

■ La chanteuse Lila Borsali a animé, samedi soir à Alger, un concert promotionnel de son nouvel opus, «Pour l'espoir», dans un mélange des genres inédit, où le conte et la danse contemporaine ont apporté une touche de modernité à l'authenticité du patrimoine andalou.



Par Adéla S.

Le public nombreux de l'Opéra d'Alger a été embarqué, près de deux heures durant, dans un voyage onirique à travers le temps, exprimé dans un élan purement créatif par la chanteuse andalouse, dont le cinquième opus est dédié à l'amour, la tolérance et le vivre ensemble.

Sur les textes et les compositions de Toufik Benghebril, Leila Borsali, soutenue par son

orchestre d'une douzaine de musiciens dont Leila El Kébir au violon alto et Ghizlène Tabet à la koutira, a étalé, dans la douceur et la solennité, les onze chansons de son nouvel album, soumises aux différentes déclinaisons rythmiques et mélodiques de la nouba.

Les pièces aux titres traduits sur l'album aux trois volets, édité chez «Padidou production», racontent deux histoires d'amour parallèles, l'idylle contrariée d'Assim le musulman et d'Isabella la catholique dans

l'Andalousie arabe du XI^e siècle, et la passion, plus contemporaine, de «Tarek et Tamandra» à Alger de 2017. «Pour l'espoir», de la cantatrice à la voix suave, fait de, «Metchaliya» et «Touchia» Jarka, «Oser aimer», «Bonheur à deux», «Regards», «Passion» (istikhbar Jarka), «Loïn de toi», «L'amour des uns, la haine des autres», «L'amour est toi», «Victoire» et «Laissez-moi aimer», a été alterné par les narrations exaltantes du comédien Djamel Labri et Amirouche Rebbat. A l'arrière-scène, remontée après

l'exécution des deux premières pièces et d'où est apparue la cantatrice, différentes danses en couples ont été menées dans la grâce, par une dizaine de danseurs, dans une chorégraphie aux formes contemporaines, signée Ania Kaci.

La puissance des textes au lyrisme poétique apaisant a été rendue sur un support musical relevé, assuré par des musiciens virtuoses avec les sonorités denses de leurs instruments, dont une contrebasse, exécutant de belles partitions qui ont restitué l'errance de l'amour et le besoin insistant du vivre ensemble.

En présence des ministres, de la Culture, Azeddine Mihoubi et de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, le public a apprécié la prestation de Lila Borsali dans la délectation, applaudissant longtemps les artistes.

Auparavant, le court métrage musical «Laissez-moi aimer» réalisé par Belkacem Hadjadj sur un scénario de Tahar Boukella, qui accompagne la sortie du dernier opus de Lila Borsali et dans lequel elle tient le rôle de «la porteuse de l'espoir», a été projeté en ouverture du spectacle.

Dans un mélange des genres

novateur, Leila Borsali, qui en est le précurseur, a réussi le pari de donner à l'authenticité du patrimoine andalou de nouvelles formes d'expression modernes, ouvertes sur la chanson – comme support principal –, le cinéma, le conte et la chorégraphie. Organisé sous l'égide du ministère de la Culture par l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh, le spectacle «Pour l'espoir» est attendu dans les prochains jours à Oran, Tlemcen et à Annaba. **A. S./APS**

Mostaganem Ouverture de la 8^e édition du festival «Lecture en fête»

LA 8^e édition du Festival culturel local «Lire en fête» a débuté samedi au théâtre régional «Djillali-Ben-Abdel-Halim» à Mostaganem.

La cérémonie d'ouverture de cet événement culturel, qui se déroule jusqu'au 29 mars, a été marquée par la présentation de la pièce théâtrale «Echoujaâne Athalatha» («Les trois braves») de la troupe d'art dramatique «Dhia el khachaba» de la wilaya de Tiaret, qui a connu une grande réaction du petit public.

Les travaux des huit ateliers, programmés pour cette édition, ont été lancés hier au niveau de six espaces : la bibliothèque municipale «Moulay-Belhamissi», la bibliothèque «Mazad-Sahli» à la cité Salamandre, la bibliothèque «Yezza-Abdallah» à Tijditt, la bibliothèque «Namir-Abed» à la cité «5-Juillet», la bibliothèque «Benamar-Abdallah» à Bouguirat et la bibliothèque «Abbassa-Abdelkader» à Ain Tédèles.

Les ateliers consacrés au dessin, coloriage, travaux manuels, poésie, théâtre et le conte, entre autres, seront consacrés, selon les organisateurs, au thème «Printemps et Lecture», en plus d'un atelier d'informatique pour enfants et dessin et coloriage pour les enfants aux besoins spécifiques.

Cette édition, intitulée «Célébrons l'enfance, célébrons le livre», verra la présentation de plusieurs œuvres théâtrales comiques pour enfants, qui seront au rendez-vous dans l'espace de lecture en plein air au jardin de «Djanat El Arif», dans la commune de Sayada.

Ce festival annuel vise à encourager les enfants pour la lecture et renouer avec le livre et leurs talents littéraires et artistiques liés à la lecture, tels la poésie, l'écriture de contes, mais aussi développer leurs compétences créatives dans les domaines du théâtre et de la peinture notamment. **L. M.**

Festival d'Annaba du film méditerranéen

15 films nationaux en lice pour le meilleur court métrage

Quinze productions cinématographiques nationales sont en lice pour le meilleur court métrage dans le cadre de la 3^e édition du Festival d'Annaba du film méditerranéen (FAFM).

Cette compétition, qui se déroulera sur deux jours, prévoit dans sa première journée la projection de sept films, a indiqué Harath Abderrahmane, responsable de la catégorie des courts métrages, qui a précisé que la meilleure production remportera «le prix du Jujubier d'or» et sera projetée dans la rubrique «Short corner» au Festival de Cannes (France), prévu le 8 mai prochain.

En plus de ce prix qui sera décerné par le Centre algérien du développement du cinéma (CADC), le commissariat du FAFM prévoit une seconde récompense pour les courts métrages à travers le prix du jury, a-t-on souligné, détaillant que le jury du FAFM

dans sa troisième édition est composé, entre autres, de Samir Ben Yala, cinéaste et membre du comité de lecture du scénario au Centre de cinéma de Paris (France), le réalisateur tunisien Ridha Behi et Farid Noui, spécialiste dans la réalisation de courts métrages.

Les sept courts métrages proposés au cours de cette édition traitent des problèmes de la vie moderne tels que l'immigration, le regard que porte la société sur la femme divorcée, le problème de l'insertion des enfants trisomiques ou encore celui du vécu des personnes atteintes de troubles psychologiques.

S'exprimant en marge de cette première journée de compétition, le réalisateur du film documentaire «Nice, Very Nice», Zidani El Kheyer, a déclaré à l'APS qu'il a focalisé son travail sur le portrait et l'histoire d'un vieil

homme qui aimait passionnément sa défunte épouse et entretenait sa mémoire.

«J'ai choisi de tourner mon court métrage sur la vie de Didou, 88 ans, qui, continuait à entretenir la mémoire de sa défunte épouse, dont les portraits ornaient la demeure du couple, devenu "un repère" à la Casbah. L'idée du court métrage m'a semblé fascinante», a-t-il ajouté.

De son côté, Faouzi Boudjemai, réalisateur du film «Aïssa», a fait savoir que son court métrage se veut un zoom sur la vie des jeunes qui partent en Europe, la tête pleine de rêves et sont heurtés à la réalité, un vécu difficile et un lendemain incertain.

Il est à noter que la plupart de ces courts métrages ont été décorés de plusieurs prix internationaux et projetés dans différentes manifestations au Maroc, en Egypte et en Australie. **Racim C.**

Nouvelle production du théâtre régional d'Oran

«Aouicha wal harraz» sera jouée dans la rue

Le théâtre régional d'Oran (TRO) Abdelkader-Alloula a choisi de célébrer la Journée internationale du théâtre dans la rue, avec une nouvelle production, «Aouicha wal harraz», dont la générale est prévue le 27 mars sur la place du 1^{er} Novembre au centre-ville, ont indiqué les initiateurs du projet.

«Le théâtre de rue est très en vogue dans le monde entier et le TRO a choisi de se lancer dans cette expérience avec un groupe

de jeunes passionnés», a souligné le directeur du TRO, Mourad Senouci, ajoutant qu'«il s'agit symboliquement de sortir le théâtre de la salle à la rencontre des gens dans l'espace public».

Une nouvelle expérience pour le TRO avec cette représentation théâtrale, écrite et mise en scène par la comédienne Lila Touchi, justement pour proposer ce genre théâtral au public oranais, a expliqué le même responsable. «Un public déjà très

réceptif», affirme, pour sa part, Lila Touchi qui a dirigé les répétitions de ce spectacle de 20 minutes au beau milieu de la place 1^{er} Novembre, qui va d'ailleurs accueillir la générale mardi 27 mars.

«Les répétitions se sont très bien déroulées et nous avons fini par faire le filage de la pièce au complet dans la rue, car les gens étaient demandeurs», s'est-elle réjouie, ajoutant qu'elle est «très optimiste» par rapport à l'accueil

de ce nouveau genre à Oran et en Algérie. «Aouicha wal harrez» replonge les spectateurs dans le conte mythique de la belle Aouicha, séquestrée par un mage, a expliqué Lila Touchi. L'histoire et la pièce existent déjà et l'effort a été fait surtout pour l'adaptation du texte, par rapport à un nouveau décor, la rue en l'occurrence et la durée, car il est difficile de faire plus de 30 minutes dans le théâtre de rue. **R. C.**



Coup-franc direct

Un recrutement et des interrogations !

Par Mahfoud M.

La direction de l'USM Alger et son tout nouveau boss, Hakim Serrar, ne souhaitent pas perdre de temps et commencent un recrutement tous azimuts en prévision de la saison prochaine. Sans doute soucieux de soigner son image et de montrer que sa désignation en tant que premier responsable du club algérois n'est pas un coup de pub seulement, Serrar se bouge pour boucler son mercato avant même la fin de la saison actuelle. Ainsi, après Kheniche, ramené par l'ancienne équipe dirigeante, et Benchaâ qui était sans club après avoir évolué à Nîmes et en Russie, l'USMA est sur un autre joueur et qui n'est autre que le Centrafricain Zouma. Les dirigeants des Rouge et Noir comptent finaliser avec lui dans les prochaines heures pour être la troisième recrue officielle en prévision de la saison prochaine. Mais qu'est-ce qui pousse la direction à effectuer ce genre de recrutement alors que la saison n'est pas encore terminée et pourquoi cet acharnement à vouloir le boucler maintenant ? Certains pensent que la direction a raison de préparer le terrain pour l'année prochaine, surtout au cas où l'équipe continue son aventure en compétition africaine, alors que d'autres estiment que c'est complètement absurde. Que fera le président si l'un de ces nouveaux joueurs se blesse avant même de commencer à jouer pour le club ? C'est une probabilité à envisager et qui mettra certainement le club dans l'embarras. **M. M.**

Athlétisme/Critérium national hivernal

Le record du 10 000 mètres marche U20 battu par Chibani

L'ATHLÈTE

CHIBANI

Othmane a battu le record d'Algérie du 10 000 mètres marche U20 (juniors), lors de la 1^{re} journée du Critérium national hivernal, disputée vendredi sur la piste du stade d'athlétisme de Oued El-Alanda, commune située à 25 km d'El-Oued. Chibani a réalisé un chrono de 42 minutes 59 secondes 51/100, alors que l'ancien record juniors était de 43min 16sec 08/100. Le jeune marcheur a réussi à faire d'une pierre deux coups, puisqu'il a également réalisé les minima de qualification aux 17^{es} Championnats du monde d'athlétisme U20 de l'IAAF, prévus à Tampere (Finlande) du 19 au 24 juillet 2018. Dans le 10 000m marche (seniors), l'athlète Mohamed Ameer de l'AS Sûreté nationale s'est adjugé la première place en 40min 42sec 43/100. Pour sa part, Athmani Skander-Djamil du GS Pétroliers, a remporté le 60 m en 6sec 73/100, alors que la jeune juniors 1^{re} année, Djihane Bensalka de

l'IRB Oran-Sud s'est imposée sur la même distance chez les dames, en 7sec 91/100. Les titres du 300 m haies sont revenus à Ouanis Chaïma de l'AS Sûreté nationale (44sec 17/100) chez les dames et à Miloud Rahmani du CST Oued El-Alanda (37sec 06/100) chez les hommes. Dans les concours, la hauteur féminine a été remportée par Yousra Arar, une athlète individuelle de Touggourt (sans club) avec 1,70 m, tandis que la hauteur hommes est revenue à Hichem Bouhanoun (2,10 m). Tahani-Romaïssa Belabiod (GSP) a décroché le titre national de la longueur avec un bond de 6.00m et chez les hommes, la longueur a été gagnée par son coéquipier Abderrahmane Khezour avec 7,37 m. En sautant 4,50 m à la perche, Hichem Cherabi a remporté son 3^e titre hivernal consécutif. La compétition se poursuivra samedi avec pas moins de 13 finales au programme.

Cyclisme

L'emblématique Djellil nommé président d'honneur de la FAC

L'ANCIEN CYCLISTE algérien Ahmed Djellil, resté fameux des les annales du sport national pour avoir été le premier médaillé d'or de l'Algérie indépendante, a été nommé président d'honneur de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), a appris l'APS samedi après de cette instance. Ce cadre de la Sonatrach avait décroché cette médaille historique pendant les Jeux africains de 1965, organisés par Brazzaville (République démocratique du Congo).

Pendant sa carrière d'athlète, Djellil a participé à plusieurs autres événements internationaux, dont la Grande Course de la Paix de 1966, à laquelle avaient pris part plusieurs pays d'Europe de l'Est, notamment la Pologne, la République tchèque et la République démocratique d'Allemagne (RDA). Outre son statut d'ancien champion national, Djellil était capitaine de son équipe, et plusieurs fois directeur du Tour d'Algérie.

Coupe d'Algérie de football

La JSK complète le carré d'as et lorgne la sixième

■ En l'emportant sur le score de (2/1) face à l'USM Blida, avant-hier soir au stade 5-Juillet d'Alger, la JS Kabylie a arraché son billet de qualification aux demi-finales de la Coupe d'Algérie de football et complète donc le carré d'as de l'épreuve populaire, après la qualification du MC Alger, de l'USM Bel-Abbès et du petit poucet, le CR Zaouia.

Par Mahfoud M.

Les Canaris, soutenus par un public des grands jours, n'a pas trouvé de peine à l'emporter face aux gars de la ville des Roses qui n'ont pas pu faire face à leur furia. Deux buts de Benyoucef (70') et Redouani (82'), contre une réalisation de Herbache (90'+3) ont sanctionné les débats entre les deux formations et permis donc aux poulaains de Bouzidi de passer aux demi-finales. C'est de bon augure pour les Canaris qui se rebiffent dans cette compétition, avec les problèmes vécus en championnat où ils jouent leur survie en Ligue 1 Mobilis. Les gars de la ville des Genêts souhaitent maintenant aller au bout et remporter le sixième trophée dans cette compétition, pour tenter de sauver la saison, surtout avec tous les soucis vécus et l'instabilité chronique qui a nui au club. Les Canaris sont bien partis pour se



Les Canaris se ressaisissent

ressaisir et soigner leur image avec cette compétition populaire qui intéresse beaucoup les fans qui souhaitent s'en sortir avec un titre. Auteur du premier but, Benyoucef a avoué qu'il était persuadé de l'inscrire. «Nous sommes contents d'arracher cette qualification, surtout que nous avons souffert cette saison», a souligné le buteur kabyle qui souhaite maintenant aller au bout et décrocher le trophée, même s'il considère que la priori-

té est de sauver le club de la relégation. Même son de cloche chez l'entraîneur, Youcef Bouzidi, qui estime que l'équipe va retourner la tête haute à Tizi-Ouzou après cette qualification en demi-finale. Le coach des Canaris qui dit aimer cette compétition, lui qui est arrivé en finale avec le NAHD en 2016, souhaite la jouer à fond et aller jusqu'au bout. **M. M.**

En prévision du match face à l'Iran L'EN est arrivée hier à Graz

La sélection nationale est arrivée hier à Graz en Autriche, en prévision de son match amical qu'elle disputera mardi face à l'Iran. Les verts se sont rendus à cette ville autrichienne grâce à un vol spécial affrété par Air Algérie. Il faut souligner que le manager de l'EN, Hakim Meddane et le vétérinaire s'étaient rendus une journée avant sur place pour s'assurer que tout était bien préparé pour le séjour de la sélection nationale dans cette ville, sachant que c'est devenu une habitude chez les Verts. Par ailleurs, le coach national, Rabah Madjer, avait tenu une réunion avec ses assis-

tants, Menad, Ighil, Hanniched et Gaouaoui, pour préparer le plan de travail durant ce stage et cette joute amicale face à l'Iran. L'homme à la talonnette ne veut rien laisser au hasard et avait même prévu une séance vidéo pour avoir une idée claire sur les Iraniens à qui ils donneront la réplique sur leur demande, eux qui préparent le Mondial où ils ont été versés dans le même groupe que le Maroc, ce qui explique ce match amical face aux Algériens. Pour ce match, Madjer hésite encore pour ce qui est du schéma tactique qu'il devra mettre en place, même si certains estiment qu'il devrait

reconduire le 3-4-3 qu'il avait essayé face à la Tanzanie et qui a été une réussite. Pour ce qui est du programme d'entraînement, le sélectionneur avait prévu une séance hier après-midi après l'arrivée de la délégation en début d'après-midi à 14h. Sur un tout autre plan, on croit savoir que les Verts devraient revenir à Annaba où ils joueront leurs prochains matchs, après ce qui s'est passé au stade du 5-Juillet et l'hostilité du public du temple olympique qui ne semble pas comprendre qu'il faudra laisser du temps au staff technique national pour la reconstruction d'une nouvelle sélection. **M. M.**

Ligue 1 de football (23^e journée/ Mise à jour) JSK-MCA se jouera le mardi 3 avril

Le match JS Kabylie - MC Alger, comptant pour la mise à jour de la 23^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, se jouera le mardi 3 avril au stade 1^{er}-Novembre-1954 de Tizi-Ouzou (17h00), a annoncé samedi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Cette rencontre a fait l'objet d'un report en raison de l'engagement du MCA en Ligue des champions d'Afrique et de la JSK en Coupe d'Algérie. Par ailleurs, l'instance dirigeante de la com-

petition a établi le programme des matchs de la 24^e journée fixée aux vendredis 30 et samedi 31 mars, marquée par deux affiches : CR Belouizdad - USM Alger et ES Sétif - MC Oran. Selon le programme arrêté, l'enceinte olympique du 5-Juillet accueillera deux rencontres durant cette journée en l'espace de 24 heures seulement : MCA-USMB le vendredi 30 mars et CRB-USMA le lendemain, contrairement aux directives stipulant que le stade pouvait abri-

ter une rencontre chaque 48 heures. A rappeler aussi que l'USMA avait accueilli le CRB à l'aller au stade Omar-Hamadi en raison de la fermeture du 5-Juillet pour travaux et qu'un accord avait été conclu entre la LFP et les clubs algérois pour jouer les derbies retour sur les terrains des équipes qui s'étaient déplacées chez leurs adversaires à l'aller durant la période de fermeture du temple olympique, habituel théâtre des derbies de la capitale.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Le bilan s'alourdit à deux morts et un blessé

Effondrement d'une passerelle à Khemis el Khechna



LE BILAN de l'accident de la route survenu hier à Khemis el Khechna (W. Boumerdès) suite à l'effondrement d'une passerelle au niveau de l'autoroute Est-Ouest, après qu'un camion poids lourd l'ait percutée, s'est alourdi à deux morts et un blessé (conducteur du bus). En milieu d'après-midi, les éléments de la Protection civile étaient toujours sur place pour tenter de dégager le conducteur du bus blessé, resté coincé à l'intérieur de son véhicule.

Khaled C.

Aïn Defla

Deux morts et un blessé dans un accident de la route

DEUX personnes sont décédées et une autre a été blessée, hier à Aïn Defla, dans un accident de la circulation survenu sur la route nationale 18 reliant les wilayas de Aïn Defla et Médéa, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit «Doumaghs», relevant de la commune de Aïn Soltane, lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision avec un camion semi-remorque qui roulait en sens inverse, causant le décès du conducteur de la voiture (39 ans) et d'une femme (26 ans) qui l'accompagnait, ainsi que des blessures graves à une autre personne, a-t-on précisé de même source. Les victimes ont été transférées vers la morgue et le service des urgences de l'hôpital de Khémis Miliana, a-t-on signalé.

F. T.

Doctrines militaires de la Révolution de Novembre-1954

Gaïd Salah préside aujourd'hui un colloque

LE GÉNÉRAL de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) présidera, aujourd'hui, les travaux d'un colloque intitulé «La doctrine militaire de la Révolution de Novembre-1954» au Cercle national de l'Armée de Béni Messous (Alger), indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. Ce colloque, qui sera animé par des professeurs chercheurs, aura pour objectif d'étudier les principes fondamentaux de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954, d'analyser ses options stratégiques et de mettre en relief ce qui la dis-



tingue par rapport aux autres révolutions, précise la même source.

R. N.

cherté des véhicules made in algeria



Loumis

Djalou@hotmail.com

Mauvais temps à Béjaïa

Voies de communication coupées par la neige, pluie et éboulements

■ La neige, les inondations, les glissements de terrain et chutes de pierres ont fait que de nombreuses voies de communication étaient coupées à la circulation automobile, avant-hier et hier, dans la wilaya de Béjaïa.

Par Hocine Cherfa

Cette situation qui dure depuis jeudi dernier s'est exacerbée les 48 dernières heures, isolant des dizaines de villages. C'est ainsi que l'on apprend que le CW 173, entre les communes de Tibane et Chemini (versant nord de la Soummam), a été partiellement coupé en raison de la neige et surtout des éboulements à plusieurs endroits, hier matin. La RN 09 a été coupée également dans la matinée par les chutes de neige avant que les services de la DTP et ceux des APC de l'est de la wilaya ne se mettent à l'œuvre avec leurs engins toute la matinée. Ils ont réussi, au bout de quelques heures, à débayer la route jusqu'à la frontière de la wilaya de Sétif. Mais la route est restée coupée au-delà dans cette partie de la wilaya, nous dit-on, notamment les communes de Kherrata et Draâ El-Gaïd, de nombreux villages tels que Sebouka, Boussaâda, Tabia, Bouchetoua, El-Mencher, Bradma, Bouhezrane. Ces villages et bien d'autres, notamment ceux des communes de Barbacha, Kendira, ont été privés également d'électricité. D'autres chemins et routes étaient également coupés et la circulation automobile était très nettement perturbée particulièrement sur la RN 24 au niveau de Boulimat à cause d'un éboulement. A quelques encablures de là, à Saket précisément, le camp de toile était inondé ce qui a nécessité l'intervention de la Protection civile et de l'APC pour le puisement des eaux. La RN 75 et les chemins communaux de la commune de Kendira étaient

également touchés par de nombreux éboulements, ainsi qu'à Merdj Ouamane. Ce qui a perturbé le trafic routier dans cette localité qui a connu d'importantes chutes de neige hier et avant-hier. Conséquences : des centaines de foyers au chef-lieu communal de Kendira et ceux de plusieurs villages étaient privés d'électricité. Le CW 23 était également coupé au trafic routier hier matin au niveau de l'hvachen, dans la commune de Barbacha, où un autre village en l'occurrence, Ighil Larbaâ (vers Ath Mouhli (Sétif) était aussi isolé par la neige dans la matinée avant l'intervention des engins de l'APC. Au niveau de Béni M'lkeche, le CW 07 a été rouvert dans la matinée d'hier mais la circulation était difficile par endroits, notamment à Taghalat et Ighil Tellalt. Les CW 19 et 06, 32, 156, 159, 15, au niveau des communes d'Aït Smaïl et Kherrata à l'est de la wilaya, Chellata dans la région de la Soummam, Tizi N'berber dans la daïra d'Aokas étaient également coupés à cause de la neige et des éboulements. Au niveau du CW 15 à Tizi N'berber, de nombreux éboulements ont été observés. La RN 26 (A) est toujours coupée sur plusieurs kilomètres à cause de la neige, entre Chellata et les villages relevant de la wilaya de Tizi-Ouzou. La RN 12 qui était coupée aussi au trafic routier dans la matinée a été vite rouverte par les engins de l'armée, a-t-on appris. Mais la circulation reste difficile par endroits où des inondations et chutes de pierres ont été observées, notamment au lieu-dit Sefaih. Des inondations ont été enregistrées sur la RN 12 au niveau de Oued-Ghir, notam-

ment à hauteur de l'intersection et à d'autres endroits, ce qui a gêné les usagers. C'est le cas aussi à Berchiche (El-Kseur), où des inondations ont été observées ainsi que des chutes de troncs d'arbre. Au niveau de Maâqel sur la RN 26, au lieu-dit Ighzer Bouhadj entre Sidi-Aïch et Takerietz, des chutes de pluie ont provoqué des débordements d'oued sur la voie reliant Béjaïa à Bouira et à Alger. Les eaux ont charrié des pierres et des quantités importantes de terre, paralysant le trafic routier dans la matinée. Des routes et chemins communaux ont été également inondés par les eaux charriant des quantités de terre et de pierres dans les villages de la région de l'Akfadou, notamment à Semaoune, Amsiouène, Zioui. A El-Flaye la route a été déblayée par les engins de la DTP et de l'entreprise Cosider dans la matinée. Enfin, la situation semble maîtrisée au regard des expériences et épisodes de froid vécus les années passées. Notons que Météo Algérie a lancé un nouveau bulletin météo annonçant la poursuite du mauvais temps avec des vents violents et des chutes de pluie à environ 30mm. L'APW de Béjaïa a décidé de tenir une réunion d'urgence, a-t-on appris. Celle-ci devait regrouper la DTP et la commission aménagement en coordination avec les APC afin de recenser tous les dégâts causés par le mauvais temps : glissements de terrain, inondations, et demander une enveloppe financière au secteur concerné pour réaliser des études et y remédier.

H. C.